

Mars 2018

Chers avocates et avocats dévoués à la Permanence de l'Ordre,

Puisqu'il m'est impossible de remercier personnellement toutes celles et ceux avec lesquels j'ai eu l'honneur et le bonheur de travailler ces 17 dernières années, j'ai prié Monsieur le Bâtonnier de bien vouloir vous transmettre mes messages émus et mes chaleureux remerciements.

La Permanence de l'Ordre est une belle et nécessaire institution, je suis certaine que, grâce à vous, de précieux conseils y seront dispensés encore très longtemps.

Je quitte mes fonctions avec reconnaissance en souhaitant autant de satisfaction que j'en ai eue à la personne nommée pour me succéder.

Bien sincèrement.

Odile Bonnin